

MOBILISONS

TOUTES NOS

RESSOURCES

POUR

LE BUGEY



Le territoire doit créer des **conditions favorables à l'accueil et au maintien de ses emplois et de sa population**. L'amélioration de l'environnement des entreprises joue un rôle essentiel tant **pour attirer de nouvelles entreprises** que **pour développer celles déjà implantées**. Cette fiche-action 1 doit permettre de **renforcer la capacité du territoire à accompagner la création d'activités et d'emplois**. Cette contribution s'opère au niveau de l'organisation spatiale, des secteurs d'activités à potentiels et des modalités d'organisation et de structuration innovantes recherchées (mutualisation, développement de l'offre de services aux professionnels...).

1.1- Services et usages de mobilité durable : cette sous-action permet de soutenir l'élaboration, la planification et la mise en œuvre d'infrastructures dédiées à la facilitation du report modal (dont aménagement de pôles d'échanges multimodaux), de réseaux modes doux de rabattement vers / depuis les pôles de mobilité, d'aménagement d'aires de covoiturage et tout autre service permettant le développement de la mobilité durable dans le Bugey.

- *Emergence et démarrage des services et usages de mobilité : animation, études, conseils, frais de fonctionnement, équipements matériels de la structure porteuse du service,*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion pour valoriser l'offre territoriale de mobilité,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité.*

1.2- Services aux acteurs économiques pour stimuler la création, la reprise et le maintien d'activité : cette sous-action permet d'accompagner les entreprises dans les phases de création, démarrage et expansion par des services comme pépinière, incubateur, couveuse, espace de co-working, laboratoire d'innovation et tout autre service permettant de stimuler l'économie locale.

- *Emergence et démarrage : animation, études, conseils, dédiés à la conception et au lancement de ces services,*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion dédiés au lancement de ces services,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité.*

1.3- Services et usages numériques et téléphoniques : cette sous-action permet le déploiement des réseaux numériques et téléphoniques par la couverture téléphonique de zones blanches et grises, la mise en place de tiers lieux pour permettre aux personnes de s'initier aux nouveaux services permis par le THD et par la facilitation de l'accès à la dématérialisation des services par des actions de formation et de communication (exemple : e-médecine, e-learning).

- *Emergence et démarrage : animation, études et conseils,*
- *Formation aux usagers,*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion pour les projets facilitant la dématérialisation des services,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité.*

1.4- Projet collectif dans le domaine de la production agricole et forestière : Cette sous-action permet de soutenir l'achat de matériel d'exploitation forestière et agricole pour les groupements d'agriculteurs ou d'entreprises forestières.

- *Emergence des projets : animation, études et conseils,*
- *Formation aux acteurs de la production agricole et forestière,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilités.*

1.5- Stratégies foncières et outils de gestion dédiés : cette sous-action permet de tester des outils de gestion forestière liés au contexte foncier local (morcellement des parcelles, préservation du foncier matériel, agricole et forestier) des stratégies foncières du type ZAP, mise en place de bourses foncières, outils innovants en matière de gestion du foncier, gestion innovante en forêt privée.

- *Emergence de stratégies foncières : animation, études et conseils,*
- *Conception d'outils de gestion foncière : animation, conseils, équipements matériels,*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion.*

Le territoire LEADER du Bugey doit conduire une **stratégie de reconquête de son développement économique et social** notamment dans les secteurs où la demande sociale est avérée (services, artisanat, secteur de l'ESS, agriculture raisonnée, tourisme...). Il s'agit également de **soutenir la sphère productive en agissant sur la compétitivité hors-coûts** : soutien à l'innovation et au réveil des projets dormants dans les PME, diffusion des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines, adaptation des compétences et des formations, mutualisation de fonctions support pour les PME... Cette fiche-action 2 doit permettre de **miser sur l'innovation** et d'élargir les perspectives de développement du territoire pour ainsi poser les bases d'un développement de l'emploi local s'appuyant sur la **dynamisation de l'économie de proximité et de l'économie résidentielle**.

2.1- Déploiement du dispositif de réveil des projets dormants que sont les idées d'activités des entrepreneurs locaux qu'ils ne développent pas : cette sous-action permettra d'accompagner le développement de ce dispositif, en phase de test dans une Communauté de communes, afin de le proposer à l'ensemble des TPE/PME/GE du territoire.

- *Emergence et mise en place du dispositif : animation du dispositif, études et conseils,*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion liés au dispositif,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité.*

2.2- Elaboration, planification et mise en œuvre de partenariats entre les entreprises et les ressources stratégiques externes au territoire : cette sous-action permet d'aider les acteurs économiques à se connecter aux ressources externes du territoire par voie de convention ou d'accord-cadre précis afin de poser les bases d'un réseau qui permettra un échange des idées et savoir-faire et sera une occasion pour chaque partenaires de penser ensemble l'évolution des pratiques, techniques, produits et métiers d'un secteur.

- *Emergence et mise en place de partenariats : animation, études et conseils,*
- *Voyage d'études et conférence au sein des partenariats,*
- *Elaboration de supports pédagogiques, formations, chantier-école,*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion sur les résultats de ces partenariats,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité.*

2.3- Expérimentation dans les ressources humaines par une action de mutualisation des ressources humaines et matérielles : cette sous-action permet d'expérimenter ou de déployer des expérimentations en cours au moment du dépôt de la candidature afin de développer la transversalité et les coopérations inter-entreprises (exemple : groupements d'employeurs, GTEC, formations interentreprises, compétences en temps partagés - CTP).

- *Emergence et mise en place d'expérimentation dans les RH par l'action collective : animation, études et conseils,*
- *Formation des demandeurs d'emplois, salariés et chefs d'entreprises,*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité.*

2.4- Création de chaînes d'approvisionnement et débouchés locaux : cette sous-action permet d'accompagner l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de circuits-courts de proximité (exemple : mise en réseau des commerces de proximité et des producteurs locaux ; développement de marchés saisonniers, bio, à la cloche..., bois local dans la construction).

- *Emergence et structuration de circuits-courts de proximité : animation, études et conseils,*
- *Formation aux producteurs, transformateurs et acheteurs,*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion auprès des producteurs, transformateurs et acheteurs sur les circuits-courts de proximité,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité dédiés à la mise en place de circuits-courts de proximité.*

2.5- Développement de produits valorisant les ressources du territoire pour des retombées économiques sur le territoire : cette sous-action permet l'expérimentation et/ou le développement de produits mettant en valeur une ressource du territoire et permettant d'en augmenter la valeur ajoutée pour des retombées économiques locales (exemple : produit laitier local, plant truffier local, matériaux biosourcés)

- *Emergence et mise en œuvre de stratégie de développement de produits valorisant localement les ressources du territoire : animation, études et conseils,*
- *Formation, outils et actions de communication/promotion pour le développement de produits valorisant localement les ressources du territoire.*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité dédiés au développement de produits valorisant localement les ressources du territoire.*

2.6- Outils de transformation et de commercialisation de production locale : cette sous-action permet d'accompagner les projets de valorisation des ressources locales (exemple : atelier de découpe de viande, atelier de transformation, plate-forme bois-énergie, point de vente collectif).

- *Emergence et mise en place des projets : animation, études et conseils,*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité permettant la valorisation de production locale.*

2.7- Expérimentation et soutien au changement des pratiques agricoles et forestières : cette sous-action permet d'accompagner les secteurs agricoles et forestiers dans la réorientation de leurs pratiques vers la préservation et le développement durable des ressources (exemple : gestion des intrants, gestion fourragère des zones humides, valorisation des déchets, exploitation test en bois-énergie, placettes, sylviculture du feuillu, expérimentations/études en lien avec le changement climatique, nouvelles formes d'exploitation forestière).

- *Emergence et mise en œuvre d'actions expérimentales et/ou en soutien au changement de pratiques : animation, études et conseils,*
- *Formation aux acteurs des filières agricoles et forestières (amont comme aval) et aux acteurs publics,*
- *Voyage d'études et conférences pour l'expérimentation et le soutien au changement de pratiques,*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion des résultats issus des projets,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité permettant le changement de pratique.*

2.8- Actions complémentaires du PAEC Massif du Bugey : cette sous-action permet d'accompagner les actions liées à l'émergence de pratiques respectueuses des enjeux décrits au sein du PAEC Massif du Bugey, après la phase de contractualisation.

- *Animation pour un travail collectif de suivi et d'évaluation des pratiques des agriculteurs,*
- *Actions de sensibilisation, communication, formation auprès des agriculteurs,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité.*

2.9- Promotion et soutien des activités relevant de l'Economie sociale et solidaire : cette sous-action permet d'accompagner le développement de l'ESS par le soutien aux réseaux existants, le financement de formes d'entreprises relevant de l'ESS et par l'accompagnement à l'émergence de réseaux professionnels, citoyens ou financiers du domaine de l'ESS (exemple : création à moyen terme d'un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE), essaimage d'une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) sur le territoire, soutien apporté aux SCOP notamment pour la reprise d'entreprises par les salariés, aide au démarrage de SCIC, soutien aux modes de financement non conventionnels comme le crowdfunding territorial ou l'épargne solidaire)

- *Emergence et mise en place des activités relevant de l'ESS : études et conseils, animation dédiée à la conception et au lancement des activités,*
- *Formation des salariés et des sociétaires d'associations et de coopératives,*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion des activités relevant de l'ESS,*
- *Aide financière de démarrage.*

Des travaux ont démontré que la plus grande marge de progression du territoire dans la captation de richesses se trouve dans la base résidentielle et dans le fait d'**augmenter les revenus touristiques** en particulier. Le territoire est doté d'un « capital nature » élevé que l'on peut définir par la présence d'un cadre de vie de qualité lié à un faible taux d'urbanisation, d'espaces agricoles et forestiers prédominants, de sites naturels remarquables et préservés, de pratiques agricoles et agroenvironnementales bénéfiques à la physionomie du territoire. Tirer profit de cet atout majeur pour **développer la notoriété du Pays du Bugey peut bénéficier aux flux touristiques** mais également **aux entreprises et à la population**. Cette fiche-action doit permettre de promouvoir un espace économique qualifié et durable et un territoire de qualité qui répond à l'aspiration croissante à la nature et au recours aux services rendus par les espaces naturels agricoles et forestiers, pour les citoyens comme pour les ruraux.

3.1- Actions de marketing territorial ciblées sur l'économie et l'accueil dans le Bugey : cette sous-action permet d'accompagner une démarche de marketing territorial mettant en avant tous les atouts du Bugey (exemple : promotion économique du territoire, accueil des nouveaux arrivants)

- *Emergence et mise en œuvre d'actions marketing : animation, études et conseils,*
- *Mise en place de formations à destination des élus, chefs d'entreprises, acteurs touristiques, agriculteurs et artisans, pour leur appropriation de l'action marketing,*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion découlant de l'action marketing.*

3.2- Valorisation des métiers et des savoir-faire du territoire : cette sous-action permet de valoriser les ressources spécifiques que sont les métiers et savoir-faire présents sur le territoire (exemple : salons, foires dans les domaines industriel, artisanal, agricole, forestier, commercial)

- *Emergence d'une action de valorisation des métiers et savoir-faire du territoire : animation, études et conseils,*
- *Réalisation d'outils/actions de communication/promotion et organisation de salons et d'évènements.*

3.3- Aménagement des espaces naturels sensibles : cette sous-action permet de valoriser et sécuriser des lieux touristiques qui seront mis en avant dans la démarche marketing et qui sont labélisés espaces naturels sensibles

- *Missions d'interprétation du patrimoine (lecture du paysage, rédaction de textes),*
- *Conception graphique de panneaux (textes et images),*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité pour la valorisation et la sécurisation des sites ENS.*

3.4- Signalétique directionnelle et d'information : cette sous-action permet de renforcer la signalétique sur le territoire bugiste pour connexion aux itinéraires existants dans le domaine touristique (ViaRhôna notamment)

- *Dépenses immatérielles : réalisation des schémas directeurs, conception graphique,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité.*

3.5- Signalétique homogène des entreprises et des exploitations agricoles et viticoles : cette sous-action permet de déployer une signalétique homogène efficace et visible des acteurs économiques du territoire (exemple : signalétique des agriculteurs en vente directe dont viticulteurs)

- *immatérielles : réalisation des schémas directeurs, conception graphique,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité.*

3.6- Actions de valorisation touristique des ressources et identités locales : cette sous-action permet d'accompagner le développement d'une offre touristique venant compléter et alimenter la stratégie marketing territorial (exemple : développement des activités de loisirs et de pleine nature, accueil en forêt)

- *Missions d'interprétation du patrimoine naturel, culturel, paysager et bâti (lecture du paysage, rédaction de textes),*
- *Animation liée à la conception et la mise en œuvre des actions de valorisation touristique,*
- *Conception graphique de panneaux (textes et images),*
- *Réalisation d'outils et actions de communication/promotion,*
- *Travaux, équipements matériels et études de faisabilité pour aménagements paysagers et sécurisation.*

3.7- Soutien à l'évènementiel culturel : cette sous-action est ouverte par appel à projet et permet de soutenir l'organisation, la programmation culturelle, l'équipement matériel et la communication/promotion des évènements culturels en capacité de générer des retombées économiques dont les critères feront l'objet d'un règlement au sein de l'appel à projet.

3.8- Soutien à l'évènementiel sport et nature : cette sous-action est ouverte par appel à projet et permet de soutenir l'organisation, l'équipement matériel et la communication/promotion des évènements sport et nature en capacité de générer des retombées économiques dont les critères feront l'objet d'un règlement au sein de l'appel à projet.

3.9- Actions de mobilisation des habitants et des acteurs économiques : cette sous-action permet d'accompagner des démarches d'intégration des acteurs locaux (habitants, salariés et chefs d'entreprises) à la stratégie de marketing territorial (exemple : « ambassadeurs du territoire » ou « Greeters »)

- Animation pour la mobilisation des acteurs locaux,
- Formation des acteurs locaux,
- Réalisation d'outils et actions de communication/promotion.

3.10- Actions d'observation et d'évaluation de la politique de développement touristique : cette sous-action permet de soutenir la création d'outils de suivi de la politique de développement touristique internes au territoire (exemple : création d'un observatoire touristique)

- Animation, études et conseils.

FICHE-ACTION 4– ACTIONS DE COOPERATION

50 000€

La coopération doit permettre au territoire de continuer à développer le projet d'écomobilité visant à développer l'afflux touristique à partir de la ViaRhôna et de développer des échanges permettant d'inscrire les entreprises locales au cœur d'un partage sur leurs pratiques durables (notamment agricoles et sylvicoles) ou sur la base de pratique collective innovante.

4.1- Actions de préparation d'un projet de coopération : cette sous-action permet de vérifier l'opportunité d'une piste de coopération quant à son lien avec la stratégie locale de développement du GAL ainsi que sa faisabilité en termes de partenariat.

- Etudes préalables au projet de coopération,
- Voyages d'études et réunions préalables au projet de coopération.

4.2- Actions de mise en œuvre d'un projet de coopération : cette sous-action permet d'accompagner la mise en œuvre effective d'un projet de coopération.

- Animation directement liées au projet de coopération,
- Echanges d'expériences (exemple : rencontres, formations entre acteurs du partenariat),
- Opérations de communication et de promotion du projet de coopération,
- Opérations d'aménagement, de travaux et d'équipements nécessaires aux activités de coopération ainsi que les études de faisabilité liées à ces opérations.

FICHE-ACTION 5– ANIMATION-GESTION-EVALUATION DU PROGRAMME

358 029,76 €

Cette fiche-action permet de financer une **animation et une gestion locales et quotidiennes du programme** pour le **pilotage** et le **suivi de la stratégie locale de développement** du programme LEADER. Les fonds sont réservés à la structure porteuse du programme européen.

Groupe d'Action Local : Le GAL Bugey

Structure non officielle porteuse d'une réflexion prospective sur le territoire et ses projets et composée des citoyens, élus, acteurs du monde associatif et de l'entreprise, représentant les secteurs économiques suivants: forêt/bois, agriculture, commerce, tourisme,

Une stratégie locale de développement

5 fiches actions pour :

- Favoriser la territorialisation de l'économie
- Préserver les ressources du territoire

Outil financier :

Une enveloppe de départ de 1 487 500 €
Une enveloppe complémentaire en 2019 de 320 000 €

Organe décisionnel= Comité de Programmation Sa

Sa composition doit veiller à ce que ni les autorités publiques, ni un groupement d'intérêt ne représentent plus de 49% des droits de vote » art 32-2b Règlement (UE) 1305/2013

Collège public = 10

Collège Privé= 11

Le département et la Région sont membres invités

Périmètre du programme:

2019: évolution du périmètre

9 communes du plateau d'Hauteville passe au GAL du Haut-Bugey)



Equipe technique:

Assure le suivi et la gestion du programme, accompagne les porteurs de projets et organise les CP en lien étroit avec le Président du GAL



Pour contacter l'équipe technique du GAL :
Groupe d'action local du Bugey

Communauté de communes Bugey Sud
34, grande rue – BP3
01302 BELLEY Cedex

04.79.81.41.05
www.ccbugeysud.com

Alain DALLOZ-FURET, chef de projet LEADER
a.dalloz-furet@ccbugeysud.com

Marie-Charlotte VUAILLAT, gestionnaire LEADER
leader@ccbugeysud.com

Luc ROUSILLON, chargé de mission économie
l.rousillon@ccbugeysud.com